



Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC
du Mercredi 16 Juin 2021 (18h-20h)

Présents (MS Teams): Jean-Luc Wuhrlin, Dominique Laplante, Nicolas Billiard, Jean-Louis Barlatier, Jean-Louis Saudrais, Corinne Tournassat, Benoit Audema, Michel Chadelas, Patrick Locheron, Denis Reynaud, Christian Charée, Jean-Claude Monceaux, Guy Valentin, Marie-Paule Kieffer, Serge Mikoff.

Excusée : Gilles Grasset, Jean-Louis Lecoq

Absents : Guy Llata

1. Point Financier

Jean-Louis Barlatier a présenté le compte de résultats au 31 Mai 2021, agrémenté du budget complémentaire.

Les résultats au 31 Mai sont-bons, toutes les entrées à recevoir ont été reçues, mais les dépenses sont relativement réduites. Une révision du budget a été faite en utilisant un prévisionnel inclus toutes les régates à venir d’ici la fin de l’année. Il devrait être possible de le boucler ce budget à condition que la Capitainerie ne revienne pas sur les promesses de subventions. Si ces promesses sont honorées, le budget pourrait être équilibré.

La Régie et la commune subventionne la Voile Légère à hauteur de 6450€. Notre demande en voile légère sportive a été logiquement réduite cette année en raison de l’arrêt des entrainements faute de candidats et aussi de la situation sanitaire. Cette demande correspond à l’aide à l’organisation de régates de voile légère de haut niveau, drainant des champions, comme la Cata Camarguaise 3000€ ou le Critérium 1600€. Cette subvention répond au souhait partagé de notoriété pour la commune, la régie et la SNGRPC.

Une ligne budgétaire est consacrée à une aide à notre matériel nous servant à encadrer ces régates.

1200€ à minima de subventions sont aussi à recevoir du CDV.

La rétrocession de 20% des frais de l’Ecole de Voile Loisir se monte à 3225€.

2. Aide aux coureurs 2021

Une question s’est posée sur l’aide aux coureurs allant régater à l’extérieur. Lors de l’élaboration du budget 2021, cette aide décidée pour 2020 (à hauteur de 50% des frais d’inscription à la régates sur facture, plafonnée à 500€/coureur/an) n’avait pas été reconduite pour favoriser les participations aux régates du club en cette année particulière.

À la vue des bonnes perspectives budgétaires potentiellement bénéficiaire, et du cout annuel estimé de l’ordre de 2000 à 2500€, il a été proposé d’amender la décision de non-reconduction, et donc de



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

proposer pour le reste de l'année 2021 une aide au coureur régatant à l'extérieur, à hauteur de 50% des frais d'inscription à la régates sur facture, plafonnée à 200€/coureur/an.

Cette proposition a été soumise au vote :
Votants : 14/ Pour : 14/ Contre : 0/ abstention : 0

La décision est adoptée à l'unanimité.

Une communication doit être faite auprès des adhérents pour les informer de ce dispositif pour l'année 2021.

La dépense doit être ajoutée au prévisionnel du budget.

Commentaire : il serait intéressant que les coureurs concernés informent à l'avance de leurs programmes, surtout en vue de la décision de reconduction en 2022. Il faut que les coureurs partant faire des régates à l'extérieur soient dotés d'une flamme ou d'un pavillon du club afin d'être visible.

3. Convention Voile Légère 2021

Une réunion est prévue avec le directeur de la régie Jean-Romain Brunet le 21 juin 2021 à la demande de Jean-Luc Wuhrlin, afin de définir la convention voile légère pour 2021. Celle-ci correspond à la quatrième et dernière année du plan voile entre la commune, la régie et la SNGRPC. L'objectif est de reconduire le mode de calcul actualisé des activités réellement faites sur 2021.

La signature de cette convention sera à la suite de cette réunion discutée lors du conseil municipal puis décidé lors du prochain conseil d'administration du Port.

Un retour sera fait lors du prochain CD.

4. Réunion de moyen avec la Régie

Une réunion informelle a eu lieu avec le directeur de la régie Jean-Romain Brunet le 07 Juin 2021. La discussion portait sur les locaux mis à disposition au Club par la Régie.

Des racks pour les Optimist avec des bâches adaptées pour le stockage en extérieur afin de libérer de la place au bunker ont été proposés par la régie et seront mise en place au redémarrage des cours. Dans l'attente les coques demeurent abritées dans le bunker qui a été trié et rangé par un groupe de bénévoles récemment. Nous les en remercions.

Le sujet des places de régatiers n'a pas été abordé et fera l'objet d'une nouvelle réunion.

5. Statut des Hobie Cat du club

Christian Charée prend la responsabilité de la réhabilitation des supports voile légère qui peuvent l'être.

L'un des Hobie Cat est en cours de réparations.

Un deuxième catamaran jaune pourrait être disponible pour début juillet.

Le Laser du CDV est bientôt disponible pour le prêt. Une extension de la convention entre le club et le CDV sera faite.

La procédure de prêt doit être mise à jour pour la fin du mois avec Corinne Tournassat, de même vérifier que les assurances sont à jour.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

6. Gestion administrative du club et rappel du fonctionnement

Un petit rappel sur le fonctionnement administratif a été fait par Jean-Luc Wuhrlin

L’utilisation d’Assoconnect depuis le début de l’année a passé la période de rodage, et semble bien se passer au niveau des adhérents. Ce système permet de gagner du temps au niveau du secrétariat, et a l’avantage de permettre de travailler à distance. Il sera maintenu.

Afin de gagner en efficacité sur le travail de la secrétaire, dont les missions sont multiples (accueil au club, administration, et aide comptable), il faut minimiser les interlocuteurs. L’activité qui lui est confié est de la responsabilité du Président et du Secrétaire Général. Elle reste à la disposition des responsables de commissions, mais la gestion des priorités doit passer soit par le Président du Club, soit par le Secrétaire Général.

7. Calendrier 2022

Suite à une sollicitation de Pierre Carayon du CNP sur la cohérence des calendriers des différents clubs de la Baie, Dominique Laplante et la commission voile habitable a travaillé sur le calendrier 2022. Il reprend la plupart des régates du club existantes, un Trophée 30/16 est maintenu, une régata de Noël a été ajoutée au calendrier. Les régates sont en général séparées de 2 semaines.

A ajouter la date du challenge d’hiver des Dragons.

Le CD approuve ce calendrier provisoire pour discussion avec le CNP et le YCGM lors d’un visio prévu avant la fin du mois de juin.

Le contenu des Challenges sera discuté avec la Grande Motte en septembre.

8. Date de l’AG 2022

Sur base du calendrier discuté au point précédent, il a été décidé de positionner l’AG 2022 le samedi 19 Février 2022 veille du Challenge de la Baie n°8.

9. Bilan des Entraînements Covid

Le premier entraînement Covid, en remplacement des régates non organisable, a rassemblé 41 participants, les suivantes plutôt 12 à 14 participants.

Les régates redémarrent avec la fin des restrictions sanitaires, et donc les entraînements ne sont plus à l’ordre du jour. Néanmoins, une réflexion est à avoir sur la nécessité de continuer à organiser des entraînements en 2022. La commission habitable mettra cette réflexion à l’ordre du jour de sa prochaine réunion.

10. Retour sur Cata Camarguaise

La Cata Camarguaise a amené 21 catamarans dont 15 Classe A. Sur les 2 jours 8 manches ont été courus (4 par jours). Les participants étaient extrêmement satisfaits de l’évènement avec nombre de messages de remerciement au comité de course.

Sur la communication des résultats, un lien vers les photos ainsi qu’un questionnaire de satisfaction étaient joints.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

11. Préparation de la Gardiane

17 bateaux sont inscrits à la Gardiane, et environ 50 personnes inscrites au repas. Les inscriptions sont closes. Pierre Arnaud l'organisateur coordonne avec la Capitainerie de Port Gardian qui s'occupe du repas.

Denis Reynaud avec CantaDoc, commencera les départs et partira vers Port Gardian, Michel Chadelas enchainera avec les derniers partants.

A l'issue de la première manche aura lieu le Trophée Christophe Simian en hommage au directeur de Port Gardian disparu l'an dernier.

12. Préparation de la MiniMax

27 bateaux sont inscrits, et encore 2 à confirmer d'ici la clôture des inscriptions.

Pour entrer au port d'Ajaccio, les conditions sont le test PCR de moins de 72h avant le départ, un test antigénique de moins de 48h ou un certificat de vaccination de plus de 14 jours.

Le bateau comité sera celui de Georges Gaspa.

Les contrôles sécurité débuteront dès dimanche 20 Juin le soir, et doivent être terminés pour jeudi 24 Juin.

13. Préparation de la Vespérale et de l'Estivale

Pour l'instant, les organisateurs n'ont encore été relancés par Dominique Laplante. L'avis de course devra être prêt pour dans un mois environ. La communication doit se faire assez tôt avant le départ en croisières des adhérents.

14. Préparation Ronde Blanche

La première Ronde Blanche est prévue le dimanche 5 Septembre. Benoit Audema s'occupera de la réunion d'introduction à la Ronde Blanche du samedi 4 Septembre

La liste de diffusion de l'évènement sera étendue à celle de la Régie, la cible étant évidemment de faire venir de nouveaux adhérents. Un bon nombre de bénévoles du club sont espérés.

Un suivi des participants sera nécessaire à l'issue de la Ronde. Un programme de suivi doit être travaillé par la commission Habitable conjointement avec la commission de Développement, afin de faire accéder à la régates ces nouveaux adhérents.

Jean-Luc Wuhrlin propose de discuter qu'une primo adhésion soit proposée aux participants de la Ronde Blanche. Un chiffrage du coût doit être fait au préalable par la commission Développement. La primo adhésion doit être reliée à la primo licence.

Après travail des commissions habitables et développement, le dossier sera rediscuté au prochain CD.

15. Journée des Associations 04/09/2021

La journée des Associations du Grau du Roi aura lieu le 4 Septembre de 16h à 20h. Le club se doit être présent pour montrer à nos financeurs (mairie, régie) qu'on participe à la communauté. L'idée est d'organiser un planning de la préparation et de la présence sur le stand avec 8-10 bénévoles du club afin que chacun n'y passe en moyenne qu'une heure. Se sont déclarés volontaires pour l'instant, Jean-



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Luc Wuhrlin, Corinne Tournassat, Nicolas Billiard, Michel Chadelas, et Denis Reynaud. D’autres volontaires sont espérés pour l’évènement, une sollicitation des adhérents sera aussi envoyée.

Note : nous allons mettre à jour la brochure du club

16. Points divers

N.A.

17. Prochain comité directeur

Vendredi 17 Septembre 2021, à 18h, en mixte (présentiel + MS Teams)

Fin de Réunion 20h05

Le 17/06/2021

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD